DRM143 - Statuts d'occupation des biens immobiliers

Mis à jour le 09-11-2026

Présentation

Objectifs pédagogiques

Connaître, dans une optique comparative, les différentes modalités juridiques d'occupation d'un bien immobilier.

Compétences

Choisir le statut d'occupation de plus adapté aux projets et intérêts de l'occupant et du propriétaire. Identifier le statut d'un occupant en place en vue de gérer au mieux la relation entre cet occupant et le propriétaire et de résoudre des éventuels conflits. Mettre fin à l'occupation avec ou sans titre.

Programme

Contenu

- **L'occupant titulaire d'un droit personnel**
  - Le locataire d'habitation
  - Le titulaire d'un contrat commercial
  - Le preneur à bail rural
- **L'occupant titulaire d'un droit réel**
  - L'usufruitier ou assimilé
  - Le titulaire d'un droit réel de jouissance spéciale
  - Le preneur à bail réel
- **La sortie de l'occupant**
  - La sortie de l'occupant titré
  - La sortie de l'occupant non titré

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen final : épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20. Toutefois, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE composant le bloc de compétences.

Code : DRM143

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier / Gilles GODFRIN

Contact national :

EPN14 - ICH

2 rue Conté
75003 Paris

ich@lecnam.net